

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, on commence avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : L'Honorable colonel Rhodes à l'école d'Agriculture de Sainte-Anne.—Mgr Lablè.—Œuvre patriotique.—Emigrants canadiens au Manitoba.

Causerie agricole : Des bêtes qui servent à labourer.—Règles et manœuvres du labourage.—Préparatifs à faire avant que de labourer.—Temps convenable pour le labourage.—Façons à donner aux labours.—Confections des sillons et raies.

Sujets divers : La tannée.—Le silo.—Méthode pour conserver les pommes de terre entières pendant plusieurs années.

Choses et autres : Cercle agricole.—Industrie laitière.—Au lac St-Jean.—Notes Commerciales.

Recettes : Moyen d'enlever le vieux mastic.—Pour faire disparaître les taches d'encre bleue.

A nos abonnés.—Nous offrons une grande chance à nos abonnés, et cette chance est pour nos abonnés retardataires : c'est celle de pouvoir se procurer à bon marché des livres dont l'utilité est très grande pour tout cultivateur.

A ceux qui ont eu la négligence de laisser écouler plus de cinq années sans payer leur abonnement, et qui le feront d'ici au 25 Novembre, nous enverrons gratuitement le "Parfait Marchal"; nous donnerons un autre livre sur les "Soins à donner au cheval", à ceux qui, nous devant plus de deux années, s'en acquitteront dans ce même intervalle de temps; et enfin, un petit livre traitant de l'élevage du mouton, sera accordé à tous ceux qui paieront un an d'avance leur abonnement à la Gazette.

Nous espérons que tous profiteront de cette heureuse occasion, et pour remplir leur devoir et pour avoir en leur possession des livres où ils pourront reconrir avec profit.

REVUE DE LA SEMAINE

L'honorable colonel Rhodes à l'école d'Agriculture de Sainte-Anne.—Nos lecteurs se rappellent sans doute que, le printemps dernier, l'honorable commissaire offrait, en prix aux écoles d'agriculture, une certaine somme d'argent à être distribuée, suivant leur mérite, aux élèves qui cultiveraient le mieux une certaine quantité de bot-

teraves à sucre. Ceux qui connaissent la culture de la botteraves à sucre, et qui savent le travail et les soins qu'elle nécessite, ne manqueront point d'admirer cet ingénieux moyen, adopté par le colonel Rhodes, de s'assurer, d'une manière certaine, de la valeur du travail des élèves de nos écoles d'agriculture. On se souvient que le colonel Rhodes s'était réservé le droit de juger ce travail et de distribuer les prix. C'est pour s'acquitter de ce devoir qu'il se rendait à Sainte-Anne jeudi dernier accompagné du Dr Geo. Leclère, de M. E. A. Bernard et de M. Louis Durand, cultivateur distingué et de mérite de la côte de Lorette.

Voici le rapport unanime du jury composé de ces quatre messieurs.

1er prix.—Joseph Talbot.....	\$12.00
2ème prix.—Edouard Jobin.....	8.00
3ème prix.—Adélar Lemieux.....	6.00
4ème prix.—Roland Frigon.....	4.00

Mais pour se rendre un compte plus exact du travail des élèves, sous ses propres yeux, et comprenant surtout que la base de toute bonne culture doit reposer sur un bon labour, l'honorable commissaire, la veille de son départ, avait donné des instructions pour l'organisation d'un parti de labour parmi les élèves de l'École d'agriculture de Sainte-Anne.

L'annonce de ce concours, le premier qui ait été fait dans une école d'agriculture, fut reçue avec joie par les élèves qui, quoique pris à l'improviste, s'inscrivirent au nombre de sept. Malgré les conditions peu favorables que présentait le seul terrain mis à leur disposition, ils se mirent à l'œuvre avec un courage et une bonne volonté dignes de toute louange.

L'ouvrage étant terminé fut examiné, trouvé bon et jugé par l'honorable Commissaire de l'Agriculture, le Dr G. Leclère et M. L. Durand. Ce fut au milieu des joyeux